

Charte

de la **lecture publique**
de **Toulouse Métropole**

Lire, comprendre, innover, coopérer



toulouse
métropole

SOMMAIRE

5	ÉDITORIAL
6	1. CHARTE DE LECTURE PUBLIQUE DE TOULOUSE MÉTROPOLE
7	Préambule
8	Premier enjeu : Un nouveau modèle de lecture publique au service de la circulation des savoirs et de la création
8	Deuxième enjeu : Un état d'esprit : comprendre, coopérer, innover
10	Troisième enjeu : Une même vision entre communes pour des bibliothèques innovantes
11	L'élaboration de la démarche Œuvrer ensemble
11	Renforcer les partenariats existants, en rechercher de nouveaux
12	Démarrer maintenant, investir l'avenir
12	Des objectifs, un plan d'actions
14	2. UN PREMIER PLAN D'ACTIONS MÉTROPOLITAIN DE LA CHARTE DE LECTURE PUBLIQUE
15	Objectif 1 : Encourager la créativité et l'innovation Quatre bourses de création arts et littérature
15	Des FabLabs dans les communes du territoire
16	La création d'un portail de ressources numériques
17	Objectif 2 : Mailler le territoire comme espace culturel Soutenir le développement des manifestations littéraires
21	Soutenir la présence des libraires dans la cité
21	Une action coordonnée autour de l'opération nationale « Partir en livre »
22	Création d'un réseau de bibliothèques
22	Un dispositif de troc de biens culturels dans les communes

ÉDITO



Une démarche historique pour partager les savoirs

Amener les habitants de la métropole, en particulier la jeunesse, à la lecture, à la création, à la culture, est un des grands défis pour les collectivités publiques. La charte de la lecture publique de Toulouse Métropole poursuit un même objectif : façonner des références communes. Elle pose des principes clairs et favorise l'engagement de l'ensemble des acteurs dans le domaine du livre, de la lecture et des savoirs.

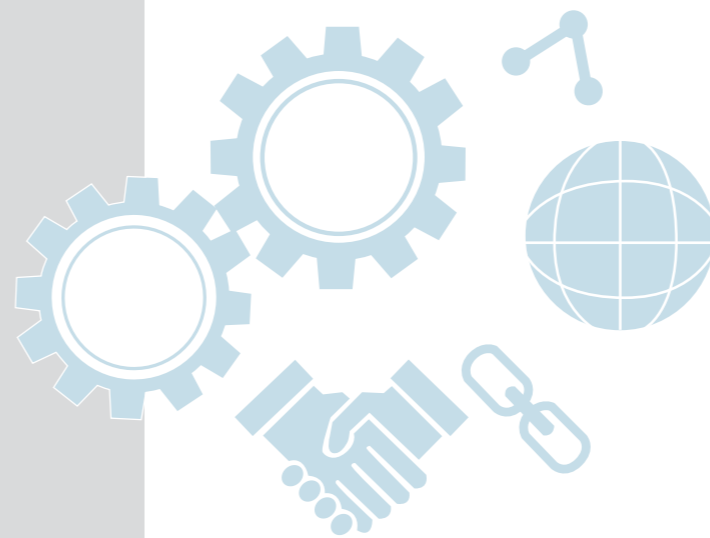
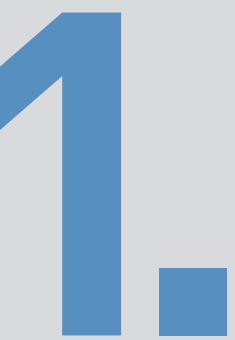
Élaborée au cours des ateliers de la Commission Culture de la métropole, portée tant par les élus que par les habitants de la métropole, elle est l'aboutissement du dialogue, des échanges et de la concertation entre les communes et adopte dans ce domaine une démarche historique.

Elle reflète, à travers ses orientations, la diversité de nos visions et de nos sensibilités, tout en les unifiant. Son unité est l'écriture commune des territoires. La charte vivra ainsi en unité et en proximité dans chaque commune, permettant à la lecture de se développer toujours davantage, faisant de la richesse des acteurs, des pratiques et des territoires un atout majeur dans la métropole où la création réussit en grand.

Toulouse Métropole s'affirme comme un territoire proche de chacun, où chaque habitant peut s'épanouir et accéder à ce qui se fait de mieux.

Jean-Luc Moudenc

Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole



CHARTRE de LECTURE PUBLIQUE de TOULOUSE MÉTROPOLE

« Les ressources culturelles sont vitales tout autant que l'eau ». Michèle Petit*

Préambule

C'est unis par le même désir, la même volonté de construire le territoire dans sa dimension culturelle et de fonder une identité métropolitaine commune que les élus de la Commission culture ont élaboré la Charte de lecture publique. Ce document met la culture de la concertation au centre de la démarche ainsi que la conscience pour les élus de l'importance d'agir ensemble.

Ainsi, Toulouse Métropole souhaite affirmer son statut de métropole culturelle et prendre sa place dans l'économie du savoir, de la culture, de la créativité et de l'innovation. À ce titre, la métropole s'engage dans un projet culturel ambitieux tourné vers la métropole des savoirs et de la création.

C'est dans ce contexte que Toulouse Métropole a identifié la lecture publique comme pivot généraliste de la politique culturelle de la métropole.

Sans équivalent au niveau national, la présente Charte donne les orientations politiques pour la lecture publique et affirme son rôle levier dans la cohésion sociale et le rayonnement d'un territoire de stature européenne. Elle transforme le modèle de la lecture publique et ouvre un nouvel horizon en la reliant au territoire dans toutes ses composantes culturelles à travers la mise en circulation des savoirs et de la création.

Toulouse Métropole peut en effet s'appuyer sur la fertilité de nombreux talents, expertises et expériences dont les réalisations sont repérées bien au-delà de la métropole dans ce nouveau domaine qu'est le numérique et plus généralement dans ceux de la création, de

la conservation, de la diffusion de la connaissance, dans l'ensemble des champs artistiques.

C'est dans cet esprit de mise en commun des intelligences et des volontés au service d'une vision globale que Toulouse Métropole entend développer des relations fortes entre les métropolitains et la culture dans la diffusion, l'acquisition des savoirs, l'innovation.

Rarement le potentiel de la lecture publique à l'échelle d'un grand territoire aura été aussi porteur de perspectives nouvelles à une période où le numérique et l'évolution accélérée des technologies de l'information et de la communication modifient en profondeur la société. Parce que l'enjeu est de proposer des lieux permettant la coopération, le co-apprentissage pour reconstruire du commun et réaffirmer la place du politique et du collectif.

C'est en tenant compte de cette révolution que Toulouse Métropole à travers sa Charte de lecture publique souhaite mettre en place une politique culturelle innovante en phase avec les usages et pratiques actuels.

Véritable guide à destination des décideurs et des professionnels, les actions corrélées aux orientations de la Charte sont des engagements forts sur la qualité des propositions pour l'ensemble des habitants de la métropole.

* « Lire le monde, expériences de transmission culturelle aujourd'hui » éd. Belin, 2014 - Michèle Petit est anthropologue spécialiste de la lecture.

• Premier enjeu

Un nouveau modèle de lecture publique au service de la circulation des savoirs et de la création

Toulouse Métropole adopte une politique transversale de lecture publique autour d'une vision partagée pour construire une société intelligente, instruite, créative et solidaire.

Toulouse Métropole souhaite dépasser la logique d'une politique de lecture publique qui s'appuierait uniquement sur les bibliothèques pour y faire contribuer l'ensemble des acteurs du territoire notamment les écoles d'art, les musées, les universités, les lieux mutualisés, les industries créatives ainsi que leurs multiples dispositifs (collectifs, publics, privés, à domicile...).

L'enjeu de cette politique territorialisée au service de la métropole des savoirs et de la création est d'agir comme moteur et catalyseur des autres politiques publiques (sociale, éducative, économique...).

Par cette Charte, Toulouse Métropole veut apporter sa contribution à l'évolution de la lecture publique et poser des repères pour :

- Accompagner les pratiques créatives et collaboratives de partage et de transmission des savoirs, encourager la formation tout au long de la vie, favoriser l'appropriation éclairée des usages et de la création numériques.
- Impulser des projets innovants sur le territoire auprès de l'ensemble de la population, dans de multiples lieux.
- Articuler la lecture publique avec l'ouverture au monde, aux esthétiques nouvelles en s'appuyant, bien sûr, sur les bibliothèques mais aussi sur l'ensemble des équipements et partenaires culturels, scientifiques, artistiques et créatifs du territoire.

• Deuxième enjeu

Un état d'esprit : comprendre, coopérer, innover

Toulouse Métropole souhaite susciter une volonté d'amélioration et de transformation de la lecture publique grâce à des partenariats qui impliquent l'investissement des autres acteurs culturels.

Parce que le territoire est caractérisé par une grande diversité de situations, et que les déclinaisons concrètes devront être adaptées à chaque fois, c'est d'abord une conception partagée que la Charte met en avant. Conception qui peut être résumée par le triptyque «**comprendre - coopérer - innover**».

Comprendre

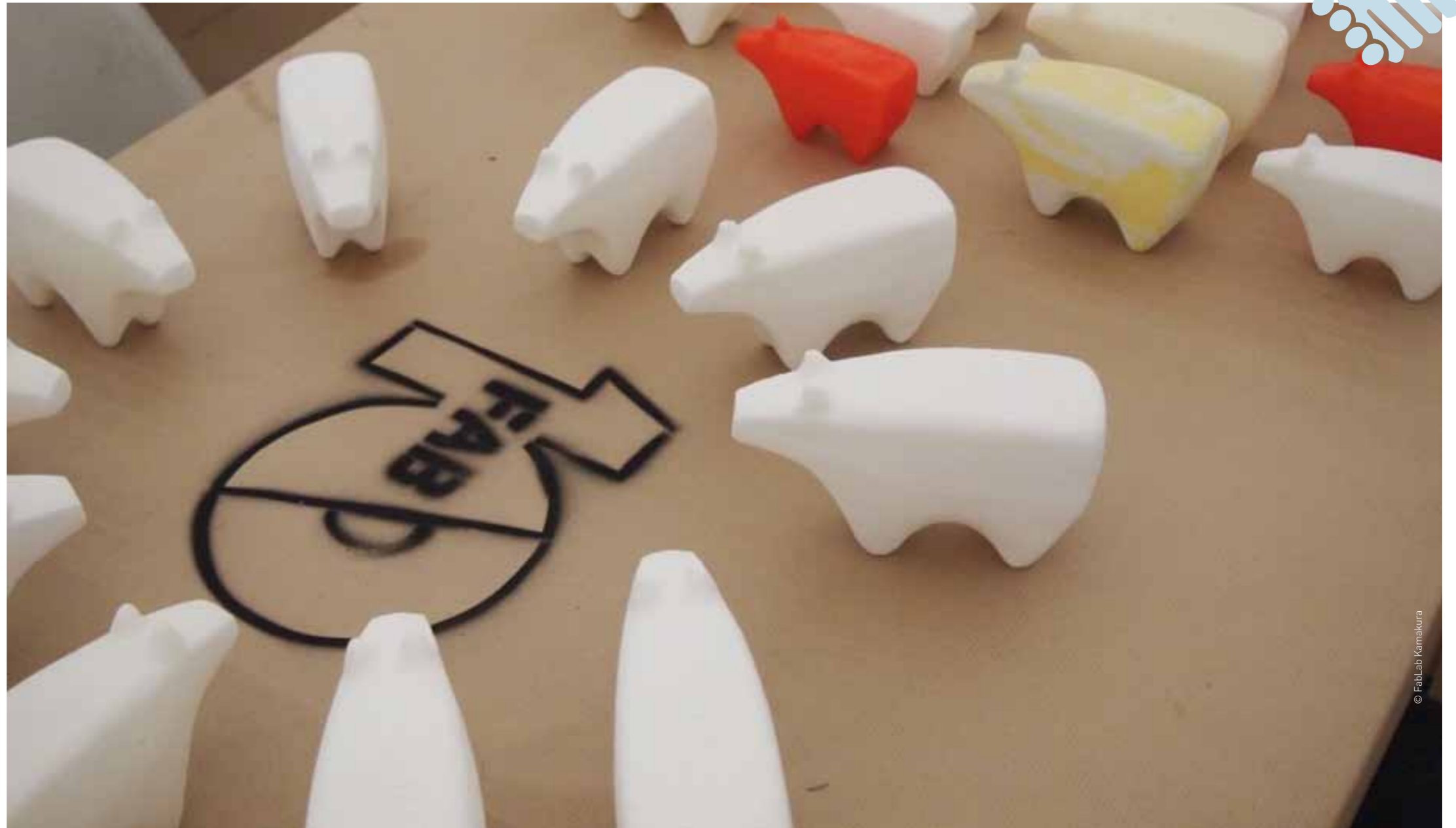
C'est proposer des ressources et des lieux d'échanges pour comprendre le monde et la société contemporaine et prendre en compte les apports et les richesses du passé. Mais, aussi, en proximité prendre en compte les usages tels qu'ils se développent pour les accueillir et les accompagner.

Coopérer

C'est réfléchir ensemble, en permettant aux acteurs du territoire et aux habitants de s'inscrire dans une dynamique contributive, dans une logique de partage et d'échange de biens communs.

Innover

C'est ménager des espaces de pratiques favorisant la création dans un dialogue artistes/créateurs/scientifiques/habitants quelle que soit leur envergure et proposer par suite un contre pied à l'individualisation et à la standardisation des pratiques culturelles.



Troisième enjeu

Une même vision pour des bibliothèques innovantes

Toulouse Métropole reconnaît les bibliothèques comme infrastructures de base d'un territoire de culture, de savoirs et d'innovation.

C'est pourquoi, les élus de la métropole veulent encourager des bibliothèques vivantes, ouvertes, accueillantes, propices à l'échange et à la rencontre entre habitants. Des lieux tournés vers la création, l'innovation et la circulation des savoirs qui investissent des espaces et des temps qui ne sont pas dédiés a priori à la culture. Variété de formes, de lieux, d'envergure de projets. Cette diversité dans le territoire doit être non seulement défendue par chaque commune, chaque acteur, mais aussi impulsée, accompagnée, pour permettre l'épanouissement de chacun.

À ce titre, les bibliothèques du territoire métropolitain ont vocation à :

- Inscrire les orientations de la Charte dans leur projet d'établissement.
- Être des lieux culturels généralistes avec une dimension sociale forte en ouvrant des espaces conviviaux (dans ou hors les murs) favorisant la pratique, l'échange et le dialogue entre habitants.
- Toucher un large public, notamment ceux qui ne sont pas habitués des lieux.
- Faciliter les usages numériques de base notamment en ouvrant un accès wifi aux habitants et en proposant des actions qui permettent de se familiariser avec l'environnement numérique contemporain (ateliers de cryptoparty permettant de savoir protéger sa vie privée sur Internet, accès et partage de ressources numériques, etc..).
- S'adapter en permanence et revisiter leur offre pour être en phase avec les rythmes de vie des habitants (ouverture des équipements lors des temps forts, ouverture de services en ligne consultables à domicile, mise en place d'une «bibliothèque de garde» sur le territoire) et les évolutions des usages (besoins d'auto-formation, compétitions sous forme de battles, café, ateliers d'échanges de savoir-faire entre habitants...).
- Assumer un rôle de médiateur entre leurs propres ressources et les ressources apportées par les partenaires dans le cadre de projets accueillis par les communes.
- Proposer des ressources qui recouvrent une diversité



de domaines liés aux savoirs (presse, essais, jeux, guides et outils de formation, guides de voyage...).

- Ouvrir des collaborations avec les acteurs culturels et associatifs mais aussi les acteurs économiques tels que les librairies, les points presse, les universitaires, mais aussi les start-up producteurs de savoirs.
- Développer des projets communs avec les acteurs de la ville : maisons de quartier, espaces jeunes, crèches, résidences de personnes âgées, écoles, mais aussi impliquer les habitants.

L'élaboration de la démarche

Œuvrer ensemble

La Charte s'appuie sur les travaux des élus de la Commission culture qui affirment la Culture comme indispensable pour une dynamique de territoire partagée au service des habitants de la métropole. Cette dynamique mobilise Toulouse Métropole, mais aussi tous les acteurs -au premier rang desquels les communes- qui se reconnaissent dans cette volonté de développer le territoire par la culture. Toulouse Métropole entend porter certains projets, mais aussi encourager et fédérer les projets et initiatives portées sur le territoire en matière de lecture publique qui contribuent à la circulation des savoirs et de la création sur le territoire métropolitain.

Pour ce faire, Toulouse Métropole s'appuie sur la Mission lecture publique (de Toulouse Métropole), qui a vocation à :

- Assurer un rôle de recherche, de veille et de prospective autour de l'innovation dans le domaine de la lecture publique.
- Favoriser le développement de projets au sein de la métropole à l'échelle de bassins de vie, en lien avec les savoirs et les marqueurs identitaires des villes.
- Créer des synergies entre les acteurs, les équipements sur le territoire ; aider au développement des solidarités.
- Favoriser les formations communes des professionnels en lien avec les enjeux et pratiques actuels par le développement de partenariats avec les organismes de formation (Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Bibliothèque Publique d'Information Centre Pompidou, Association des Bibliothécaires de France, etc..).
- Favoriser la mobilité des professionnels sur le territoire métropolitain via des stages d'immersion.
- Apporter le soutien d'un bibliothécaire-conseil pour les établissements qui en ont besoin.

Renforcer les partenariats existants, en rechercher de nouveaux

La politique de lecture publique de Toulouse Métropole s'appuie sur la recherche et le développement de partenariats multiples.

Les partenariats entre la lecture publique et les porteurs de projets soutenus par Toulouse Métropole seront développés, de même qu'avec les structures culturelles de dimension métropolitaine (Quai des Savoirs, Isdat, TNT, l'Usine...) mais aussi avec le monde universitaire ainsi qu'avec tout autre acteur étroitement lié au monde du livre.

Par ailleurs, Toulouse Métropole souhaite agir en complémentarité avec le Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées dans le cadre d'un partenariat dans le domaine de la chaîne du livre et du numérique.

En outre, Toulouse Métropole souhaite poursuivre le Contrat Territoire Lecture, partenariat établi avec la DRAC Occitanie. Il permet de renforcer l'action de Toulouse Métropole dans le champ de la création, de la diffusion artistique et de l'innovation (bourses de création, fablabs, manifestations littéraires).

De même, il sera sollicité auprès du Ministère de la Culture le « Label Bibliothèque Numérique de Référence » pour le portail de ressources numériques. Pour l'action conjointe des bibliothèques du territoire autour de l'opération « Partir en Livre », un partenariat avec le Centre National du Livre sera également engagé à travers la labellisation de l'action de Toulouse Métropole. Enfin, des actions autour d'échanges et de débats d'actualité du champ de la lecture publique seront développées en lien avec la Bibliothèque Publique d'Information Centre Pompidou dans le cadre du « Conseil de coopération » qui rassemble une quinzaine de bibliothèques territoriales d'envergure en France.

Démarrer maintenant, investir l'avenir

La mise en œuvre de cette charte s'inscrit dans une double temporalité.

Une accélération dans la mise en œuvre de projets visibles et innovants doit s'opérer immédiatement en même temps qu'il est nécessaire d'envisager des projets qui trouveront leur maturation dans une temporalité plus longue.

Les transformations recherchées dans le champ de la lecture publique, pour être durables, à l'échelle d'un grand territoire nécessitent utilement d'articuler la créativité avec le sens de l'adaptation, de la modulation qui demandent nécessairement un temps plus long pour produire leurs effets.



Des objectifs, un plan d'actions

Métropole des savoirs et de la création, Toulouse Métropole décline les enjeux de la Charte de lecture publique dans un premier plan d'action qui vise à :

→ Objectif 1 :

Encourager la créativité et l'innovation

Toulouse Métropole souhaite participer à la construction d'un territoire apprenant, d'une société intelligente, émancipée, par la circulation des savoirs et de la connaissance pour faire fructifier le débat citoyen, favoriser l'esprit critique, permettre aux habitants de s'impliquer dans la vie de la cité.

Le territoire tout entier doit encourager les expérimentations créatives et culturelles, les croisements les plus surprenants comme autant de « pratiques de liberté », de possibilités de rencontres, d'expériences sensibles, de moments d'émotions propices à l'émergence de nouveaux repères, de nouvelles visions du monde.

→ Objectif 2 :

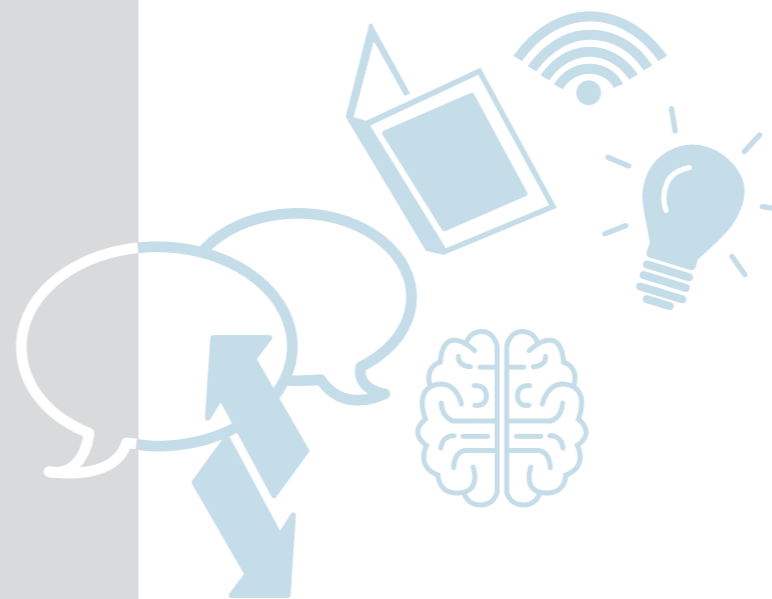
Mailler le territoire comme espace culturel

Toulouse Métropole se projette comme une métropole dans laquelle la circulation des savoirs et de la création se fait sur l'ensemble du territoire.

C'est en soutenant des projets mutualisés et innovants, en impulsant une dynamique de réseau dans les communes, en privilégiant des espaces d'échanges, de rencontres et de pratiques que Toulouse Métropole souhaite impulser une répartition équilibrée des services et de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire.



2.



● Objectif 1 : Encourager la créativité et l'innovation

Quatre bourses de création arts et littérature

Toulouse Métropole soutient les auteurs et artistes et souhaite participer au renouvellement de la diffusion de la littérature en facilitant les croisements de la littérature avec d'autres formes artistiques.

Toulouse Métropole ouvre quatre bourses de création :

- 1 bourse de création « littérature générale et arts » ou « concert littéraire » en lien avec le Marathon des Mots
- 1 bourse de création « littérature internationale et arts » en lien avec le Marathon des Mots
- 1 bourse de création « bande dessinée et arts » en lien avec le festival BD de Colomiers
- 1 bourse de création « littérature jeunesse et arts » en lien avec le Festival du Livre Jeunesse Midi-Pyrénées.

Deux représentations des créations produites dans le cadre de ces bourses seront diffusées. L'une au sein du festival dans le genre littéraire pour lequel les candidats se sont positionnés et la seconde dans une commune de la métropole en dehors du temps du festival.

Par conséquent, huit représentations seront diffusées sur le territoire métropolitain.

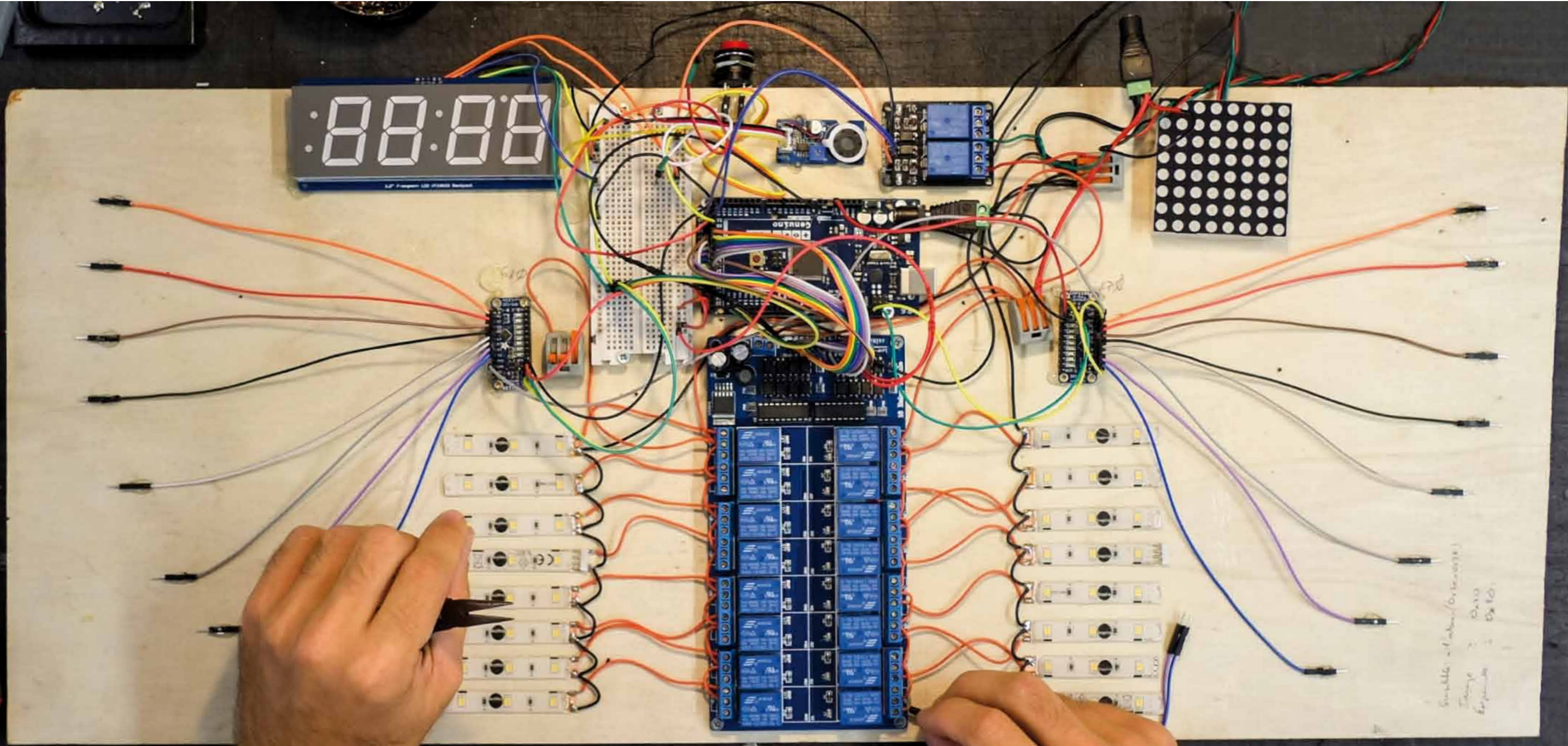
En terme d'innovation, les créations devront être inédites et engager une collaboration en tandem entre un auteur et un artiste. Elles devront obligatoirement posséder une réelle ambition littéraire et proposer une démarche faisant appel à d'autres formes artistiques, notamment des formes émergentes autour du texte : sonore, musicale, visuelle, hypermédia ou interactive. La forme pourra être celle d'une lecture, d'un spectacle, d'une performance, d'une création vidéo etc... dans laquelle le texte doit rester majoritaire même si une nouvelle dimension est donnée.

Des FabLabs dans les communes du territoire

Toulouse Métropole en partenariat avec le Quai des Savoirs soutient l'émergence de FabLabs dans les bibliothèques ou en lien avec elles.

Ces espaces ouverts sur le territoire sont accessibles à tous : particuliers, étudiants, enfants, entrepreneurs, designers, bricoleurs etc... et ont une importante dimension collaborative et sociale. L'âge ou le niveau de connaissance ne sont pas contraints, puisque des néophytes dans la fabrication peuvent bénéficier de l'expérience et des savoir-faire des autres utilisateurs du FabLab.

UN PREMIER PLAN D'ACTION MÉTROPOLITAIN de LA CHARTE de LECTURE PUBLIQUE



Simple: 10 pins (0-9)
Range: 0-10
Frequency: 0-10



LEGO MINDSTORMS NXT © Erik Refsdal
License creative commons cc

La principale caractéristique des ces dispositifs repose sur l'échange et le partage de savoirs et de compétences, sur le principe du Do It With Others (DIWO).

Véritables espaces d'apprentissage collaboratifs, ils fonctionnent sur un modèle de pair à pair sur la logique « j'apprends des autres et j'apprends aux autres ». Ainsi, l'acquisition de matériel adapté aux FabLabs sera engagée (imprimante 3D, découpe laser, fraiseuse numérique, machine à coudre, découpe vinyl, presse thermique, etc) et accompagnée par la mise en œuvre d'ateliers.

Dans le cadre de cette action, Toulouse Métropole participera en lien avec le Quai des Savoirs au congrès mondial des FabLabs qui se déroulera à Toulouse en 2018.

La création d'un portail de ressources numériques

Toulouse Métropole s'engage à ouvrir une plateforme de ressources numériques en commun avec le Quai des Savoirs permettant la prestation de services au-delà de l'ouverture des bibliothèques.

Ouvrir un portail de ressources numériques, c'est prendre en compte le développement croissant des pratiques culturelles à domicile.

Aussi, Toulouse Métropole acquiert et diffuse des ressources permettant aux habitants de découvrir, d'acquérir des savoirs et savoir-faire au bénéfice des 102 000 inscrits des bibliothèques de la métropole, puis de l'ensemble des habitants.

Afin de permettre aux jeunes et aux adultes de se former en toute autonomie, des ressources en libre accès seront proposées, telles que la presse en ligne, des formations, des méthodes d'apprentissage de langues ou d'informatique, mais aussi des ressources autour des savoirs de base (mathématiques, orthographe etc..) ou encore des ressources autour des savoirs de la vie quotidienne (code de la route, etc).

Parallèlement à l'ouverture du portail de ressources, des ateliers à destination du public seront organisés soit autour d'une aide à l'utilisation ou autour de productions réalisées par les habitants (ateliers booktube, création de tutoriels, etc).



Objectif 2 : Mailler le territoire comme espace culturel

Soutenir le développement des manifestations littéraires de dimension métropolitaine

Les manifestations littéraires, au-delà de leur aspect événementiel, sont avant tout des acteurs culturels qui participent au rayonnement et au maillage du territoire ainsi qu'au développement de la lecture. Ces rendez-vous attendus rassemblent plus de 100.000 habitants chaque année. C'est aussi un moment fort pour tous les acteurs de la chaîne du livre, auteurs, éditeurs, libraires et bibliothèques.

Un des axes majeurs de la politique de lecture publique est d'assurer la présence artistique dans la cité et de donner accès à ses habitants à la culture sous toutes ses formes.

À ce titre, Toulouse Métropole qui est l'une des métropoles les plus riches d'Europe en matière créatrice et éditoriale soutient quatre manifestations de dimension métropolitaine.

→ Le Marathon des mots

Toulouse Métropole poursuit son partenariat avec le Marathon des Mots et reconnaît cette manifestation littéraire comme premier partenaire de la vie littéraire. C'est pourquoi elle favorise son rayonnement à échelle régionale, nationale et internationale et assure son irrigation dans les communes de la métropole. Outre la diffusion dans l'ensemble du territoire de lectures sur scène et la découverte de littératures étrangères contemporaines, le Marathon des Mots a vocation, en résonance avec la Charte de lecture publique, à diffuser les savoirs dans le domaine des sciences humaines (philosophie, sociologie, histoire...) à travers la programmation du « Marathon des idées ».

Parallèlement, Toulouse Métropole et le Marathon des Mots co-produiront et diffuseront dans les communes du territoire métropolitain les créations issues de la bourse de création internationale « arts et littérature » et de la bourse de création « arts et littérature générale » initiées par la métropole.



© Ville de Colomiers - Festival BD

le marathon d'avril

8^e édition
Toulouse

Photo © Françoise Huguer - Agence VU / Création graphique : t2Bis

→ Le Festival du livre jeunesse Midi-Pyrénées

Toulouse Métropole renforce son partenariat avec le Festival du Livre Jeunesse Midi-Pyrénées et favorise son rayonnement sur le territoire de la métropole. Ainsi, une bourse de création « arts et littérature jeunesse » sera ouverte en partenariat avec le festival dont la production sera diffusée dans le territoire métropolitain. Par ailleurs, ce festival a la capacité à développer une grande journée professionnelle autour de débats, conférences sur des grandes questions qui traversent le champ de la littérature jeunesse. Il s'agit par cette journée d'ouvrir un espace à de nombreux professionnels du territoire métropolitain du monde de la culture, de l'éducation, de la petite enfance, de la jeunesse, du social, ou de l'animation en vue de faire se rencontrer des chercheurs, des auteurs, des artistes qui construisent par leurs réflexions, leurs sensibilités, le monde de demain sur des thèmes d'actualité.

→ Le festival Toulouse Polars du Sud

Toulouse métropole poursuivra son soutien à Toulouse Polars du Sud - littérature noire et policière, qui se déploie dans plusieurs communes de la métropole. Notamment à travers le « Rallye Enquête » réalisé en partenariat avec le Quai des Savoirs et dont l'objectif est de marier le polar, l'énigme, la découverte de la ville et des savoirs et proposer aux habitants une enquête ludique et intellectuelle.

→ Le festival BD de Colomiers

Toulouse Métropole soutient la littérature BD et renforce son soutien à la manifestation en ouvrant une bourse de création en lien avec le festival qui sera diffusé sur le territoire de la métropole. Parallèlement, une coopération avec le festival sera engagée pour travailler à la recherche et au développement de nouvelles formes de création autour des relations entre le neuvième art et le numérique, ainsi que des usages et formats numériques.

Soutenir la présence des librairies dans la cité

Les librairies indépendantes sont de véritables lieux culturels de la cité et participent à la vitalité culturelle du territoire. Or, Toulouse Métropole compte un réseau de douze librairies indépendantes généralistes ou spécialisées de qualité.

Dans le cadre de ses compétences, Toulouse Métropole souhaite, au titre du développement économique, agir

pour soutenir les libraires indépendantes. En effet, le soutien à cette activité économique et culturelle fragile pourra se traduire par des actions d'accompagnement mais aussi en renforçant les relations entre les libraires et le réseau métropolitain des bibliothèques.

En outre, dans sa politique de soutien aux librairies, Toulouse Métropole permet aux Librairies Indépendantes de Référence (LiR) implantées sur le territoire de bénéficier d'une mesure d'exonération de contribution économique territoriale (CET), sous réserve que les librairies en fassent la demande auprès de l'administration fiscale.

Une action coordonnée autour de l'opération nationale « Partir en livre »

Toulouse Métropole accompagne les projets de circulation des savoirs et de la lecture qui s'inscrivent dans des lieux et des temps a priori non dédiés à la culture. C'est dans cet objectif que Toulouse Métropole entend poursuivre la coordination de l'action des bibliothèques autour de l'opération nationale « Partir en livre » durant la période estivale.

Ce temps fort rassemble toutes les générations, et favorise la lecture auprès de ceux qui en sont le plus éloignés à travers des rencontres ludiques et originales proposées dans la rue, à la piscine, dans les espaces de détente et de loisirs, pour fêter en grand le livre pour la jeunesse.



Création d'un réseau de bibliothèques

Toulouse Métropole se donne pour objectif de favoriser la coopération, l'échange de bonnes pratiques entre les bibliothèques du territoire.

Un réseau de 52 bibliothèques constitue sur Toulouse Métropole une dynamique propice au développement de projets communs, d'échanges de savoirs et d'expériences. Ainsi, certaines actions existantes qui font sens pourront être déployées sur l'ensemble du territoire métropolitain avec les bibliothèques volontaires, de même que des formations et des rencontres professionnelles pourront être mutualisées.

De façon générale, le déploiement d'initiatives portées par des établissements du réseau et pouvant être mutualisées avec d'autres bibliothèques sera encouragé.

Par ailleurs, les ateliers de la Charte ont fait apparaître la volonté des élus de pouvoir développer des actions à l'échelle des bassins de vie au sein de la métropole. Ainsi, des projets tels que l'organisation sur le territoire d'une bibliothèque de garde, ou la circulation d'artistes seront encouragés.

Un dispositif de troc de biens culturels dans les communes

Toulouse Métropole déploiera un dispositif de troc de biens culturels dans les communes baptisé « boitatroc ». Ce dispositif sera proposé soit en bibliothèque, soit dans l'espace public. Ce mobilier conçu par un collectif de jeune designers permet aux habitants d'échanger des biens culturels (livres, CD, DVD, magazines, jeux, graines de plantes etc..) en les déposant ou les récupérant en bibliothèque, voire en laissant une annonce. Ce service se donne pour objet de faciliter les pratiques d'échanges entre habitants.

CONTACTS

Direction de la lecture publique - Toulouse Métropole
1 allée Jacques Chaban Delmas - BP 55 858 31 506 Toulouse cedex 5

Lidwine Harivel - Directrice de la lecture publique
Ville de Toulouse - Toulouse Métropole 05 62 27 40 00

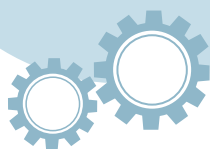
Valérie Griffi - Chef de projet de la lecture publique
Toulouse Métropole 05 81 91 78 35



Charte de **lecture publique** de **Toulouse Métropole**

NOS ENJEUX PRIORITAIRES

- Un nouveau modèle de lecture publique au service de la circulation des savoirs et de la création
- Une conception partagée entre communes autour d'un état d'esprit : comprendre, coopérer, innover
 - Une même vision pour des bibliothèques innovantes



ENJEUX PRIORITAIRES

DÉMARCHE

OBJECTIFS & PROJETS

2 OBJECTIFS - 8 PROJETS PHARES

Objectif 1 : ENCOURAGER LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION

Favoriser la lecture et la rencontre avec l'art
→ 4 bourses des créations «littérature et arts» en lien avec les manifestations littéraires

Espaces d'apprentissages collaboratifs
→ FabLabs

Favoriser l'implication des habitants
→ Dispositifs d'échanges innovants (Boitatroc..)

Accompagner les pratiques culturelles à domicile
→ Plateforme de ressources numériques

NOTRE DÉMARCHE

- Œuvrer ensemble
- Renforcer les partenariats, en rechercher de nouveaux
- Démarrer maintenant, investir l'avenir



Objectif 2 : MAILLER LE TERRITOIRE COMME ESPACE CULTUREL

Favoriser le développement de la lecture et des savoirs

→ Le Marathon des Mots, le festival du livre jeunesse Midi Pyrénées, le festival Toulouse Polars du Sud, le festival BD de Colomiers

Participer à la dynamique et à la vitalité des communes du territoire

→ Soutien aux librairies

Toucher un public éloigné de la lecture
→ «Partir en livre» (ex Lire en short)

Faire progresser les pratiques quotidiennes des professionnels

→ Réseau des bibliothèques du territoire

Métropole des savoirs et de la création, la Charte de lecture publique fixe les orientations politiques pour le livre et la lecture publique de Toulouse Métropole.

Elaborée autour d'une vision partagée par les élus des 37 communes de la Commission culture, elle affirme l'importance de la culture dans une dynamique de territoire.